

Webinaire international de haut niveau – Jour 3

Lien d'accès : <https://ilo-org.zoom.us/j/91434206075>

Jeudi 03 décembre de 9h – 13h (heure de Dakar - UTC)

Panel 1 (de 09h00 à 10h45) :

La prestation d'assurance chômage et la couverture des travailleurs non-salariés, fonctionnement et mécanisme de financement
Cas du Maroc



Thématiques abordées : Dans la mise en œuvre de la Convention 102 de l'OIT sur les normes minimales de sécurité sociale (1952), le Sénégal a su appliquer toutes les branches à l'exception de l'assurance chômage. Un des objectifs de la SNPS est l'élargissement de la gamme de prestations à tous les risques sociaux, et particulièrement à l'assurance chômage. La pandémie à coronavirus, avec ses effets sur le marché du travail, a remis au goût du jour cette préoccupation. Dans ce domaine, le Maroc a fait des avancées notables ; d'une part, à travers la mise en place de l'Indemnité perte d'emploi (IPE), première étape vers l'instauration d'un régime d'assurance chômage ; d'autre part, grâce à l'extension obligatoire de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants.

Panélistes :



Mme Asmaa Elanbari est de formation Ingénieur d'Etat en Actuariat et Finance et lauréate du Master spécialisé en Management stratégique et Conduite du Changement de l'ISCAE. Elle a rejoint la CNSS en 2009 en tant qu'actuaire chargée d'études à la Direction de la Stratégie, puis chef du service

Actuariat et Statistiques (2013), et y occupe depuis 2019 le poste de chef de la Division Actuariat et Etudes Générales. Elle a réalisé plusieurs études portant sur le régime de sécurité sociale géré par la CNSS et a participé à plusieurs projets stratégiques en son sein, tels que la réforme du régime des retraites, et l'extension de la couverture médicale et sociale aux indépendants et non-salariés.

DG de la Caisse d'assurance pour les non-salariés (CASNOS) TBD

M. Annyck Pascal, Spécialiste technique du BIT

Modérateur :



M. Karim Cissé, inspecteur principal du Travail et de la Sécurité sociale, occupe les fonctions de Directeur général du Travail et de la Sécurité sociale. Il représente le Ministère du Travail dans les conseils d'Administration des Institutions de Prévoyance sociale. Auparavant, il a occupé de

hautes fonctions dans l'Administration, comme directeur du Centre régional des Œuvres universitaires de Saint Louis et Secrétaire général adjoint du Gouvernement. Il représente aussi le Sénégal au Conseil d'administration de l'OIT.

Cérémonie de clôture (13h – 13h20min) :

- **M. Samba Ndiobène Ka**, Ministre du développement communautaire de l'équité sociale et territoriale
- **M. Dramane Haidara**, Directeur ETD/BP, BIT Dakar
- **M Stéphane Devaux**, Chef d'équipe Emploi et Croissance Inclusive, Section Coopérat

Panel 2 (de 11h00 à 13h00) :

La sécurité de revenu pour les ménages pauvres et personnes handicapées
Cas des bourses de sécurité familiales et de la carte d'égalité des chances du Sénégal



Thématiques abordées : Dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE) et de la Stratégie nationale de Protection sociale (SNPS), le Sénégal a lancé un certain nombre de programmes phares non contributifs. Il s'agit entre autres du Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF), programme de transferts monétaires lancé en 2017, et de la Carte d'Egalité des Chances (CEC) accordant un paquet de prestations aux personnes vivant avec un handicap. En outre, dans un souci de construire un socle de protection sociale, le Sénégal s'est doté d'un dispositif de ciblage des ménages les plus vulnérables à travers le Registre National Unique (RNU). Si ces programmes connaissent un grand succès à l'échelle nationale, des défis persistent en matière d'institutionnalisation, de financement et d'extension – autant d'enjeux à explorer lors de cette session.

Panélistes :

M. Souleymane Diop occupe depuis 2013 le poste de Chef de Service régional de l'Action sociale de Ziguinchor, au sein de la Direction générale de l'Action sociale (DGAS). De 2013 à 2015, il cumulait cette fonction avec celle de partenaire coopérant du PAM dans le programme de transferts monétaires.

Il est titulaire d'une Maîtrise en Sciences naturelles, d'un Diplôme supérieur en Travail social et d'un MBA en Gestion de Projet.



M. Pape Malick Gningue, expert en protection sociale, occupe le poste de Directeur des Programmes de Filets sociaux auprès de la DGPSN. Détenteur de maîtrises en études du développement ainsi qu'en économie appliquée et développement communautaire, il a 30 ans d'expérience dans les

projets de développement et la protection sociale, au sein d'ONG internationales et de l'UNICEF, puis du Gouvernement du Sénégal.



Dr Ousseynou Diop, économiste de la santé, a travaillé au Ministère de la santé comme coordonnateur de l'Agence de la Couverture Maladie Universelle (ACMU). Depuis 2013, il occupe le poste de Directeur du Registre National Unique (RNU) au sein de la DGPSN. Ce parcours l'a pourvu d'une vision

transversale des questions de protection sociale, notamment la CMU, les cash transferts, la conception et le suivi des politiques sociales, le ciblage et le développement des registres sociaux.

Modérateur :



Mme Fatou Mbaye est Expert en protection sociale et sécurité alimentaire / Point focal Genre à la FAO Sénégal. Auparavant, elle a travaillé à Nairobi comme Responsable Afrique des Moyens d'Existence et Souveraineté Alimentaire chez ACORD, *Agency for Cooperation and Research in*

Development. Elle a plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans la promotion du développement rural et des moyens d'existence notamment sur les politiques agricoles, la sécurité alimentaire et la protection sociale en Afrique.